



- LIMITE DU CENTRE-VILLE
- ACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE
- ACTIVITÉ COMMERCIALE
- PÔLE / ÉQUIPEMENT INSTITUTIONNEL
- PARC / ESPACE VERT
- STATIONNEMENT PUBLIC
- TERRAIN PRÉSENTANT UN POTENTIEL DE RESTRUCTURATION
- PORTE D'ENTRÉE
- LIEN À AMÉNAGER / RÉAMÉNAGER
- PISTE CYCLABLE
- ACCÈS ET VUE SUR LA RIVIÈRE
- VITRINE SUR LA RIVIÈRE À DÉFINIR

PLAN D'URBANISME

OCTOBRE 2010
0 100 200m